

Etat de Siège



Journal de la fédération **Sud** à destination des cadres et cadres supérieurs de La Poste / Été 2008

L'annonce surprise, début juillet, d'un éventuel changement de statut de La Poste est un aveu de faiblesse de la direction de l'entreprise. En effet, si elle était sûre de son fait, elle ne serait pas obligée de cacher ses intentions à son propre personnel. Jean-Paul Bailly peut toujours affirmer qu'il ne s'agit que d'hypothèses de travail, que rien n'est arrêté, que rien n'a été présenté au gouvernement... il ne convainc personne. Selon nos informations, plusieurs réunions de travail se sont tenues à Bercy sur cette question lors des 6 derniers mois. Une attitude peu en phase avec le concept de confiance tant vanté par ailleurs !

D'ailleurs, la mèche est vendue dans l'argumentaire paru le 16 juillet dans ligne managers : « *C'est pourquoi il a été décidé d'ouvrir le capital de la maison mère* » ! Quelle crédibilité peut-on accorder à une direction qui, à force de modifier la vérité, finit par se contredire ?

Aujourd'hui, il est demandé aux cadres de se faire les porte-parole de ce projet. Des argumentaires leur sont fournis à cet effet. Toutefois, les justifications ne résistent pas à l'épreuve des faits.

L'argument central de ce dispositif est d'assurer que La Poste n'a pas les moyens de ses ambitions, qu'elle ne possède pas assez de ressources pour financer sa modernisation et des acquisitions à l'international.

Pour ce qui concerne la modernisation de l'entreprise, l'argument est faux puisque ces évolutions ont déjà été financées à hauteur de près de 5 milliards d'euros, dont 3,4 milliards pour le courrier et 700 millions pour le réseau des bureaux de poste. Nous reviendrons en détail sur la question du développement à l'international dans ce journal. Nous reviendrons également sur l'argument selon lequel la dette serait devenue insupportable, mais il est d'ores et déjà important de remarquer que les principaux concurrents de La Poste ont des taux d'endettement bien supérieurs à celui de l'opérateur hexagonal.

Pour ce qui concerne les promesses formulées par Jean-Paul Bailly, ils n'engagent que ceux qui y croient. Les faits sont têtus, la situation dans les autres pays européens est éloquente. Partout, les suppressions d'emplois ont été massives. Quant au haut niveau de garantie sociale, il suffit de se rap-

pelez le récent débat autour de l'instauration d'un salaire minimum en Allemagne.

Certes, France Télécom continue d'employer des fonctionnaires, il n'en demeure pas moins qu'un changement de statut de l'entreprise fragilise également le statut des personnels. De plus, pour justifier l'ouverture du capital, Jean-Paul Bailly observe que la France est le dernier opérateur européen avec

celui du Luxembourg à ne pas être une société anonyme. Il est à craindre que demain, il utilise l'argument selon lequel La Poste est quasiment le seul opérateur européen à employer des agents sous statut pour demander la fin du statut de fonctionnaire.

Enfin, dire que l'ouverture du capital permet de renforcer l'unité du groupe relève quasiment de la malhonnêteté intellectuelle. Depuis des années, cette même direction multiplie les actions conduisant à la destruction de cette unité. Il est donc difficilement concevable qu'une ouverture du capital change la donne. Prenons l'exemple de l'Allemagne. La Deutsch Post cherche à vendre sa banque pour, notamment, engranger du cash à la suite de la dépréciation de sa valeur en bourse qui s'élève à 20 % depuis son introduction en 2000.

« C'est pourquoi il a été décidé d'ouvrir le capital de la maison mère »

Sud-PTT refuse que les cadres de La Poste soient pris en otages, contraints de porter un projet qui ne repose sur aucun argument solide. Dans ce sens, la fédération Sud est intervenue auprès du Président de La Poste pour rappeler qu'ils ont droit, comme tout citoyen, à leur liberté d'opinion et d'expression.

La face cachée de la pr

Des arguments qui suscitent la défiance

Les argumentaires que le Président Bailly fait pleuvoir sur l'encadrement de l'entreprise publique pour convaincre de la nécessité du « changement » ne tiennent pas devant une analyse sérieuse de la situation européenne. Véritable laboratoire des effets de la libéralisation du secteur depuis 1994, l'Europe Postale présente tous les symptômes que les dérèglements du marché libre et non faussé peuvent apporter à un service public en réseau.

Les États Membres qui ont transformé leur poste ont vu leurs réseaux postaux et leurs personnels se réduire comme peau de chagrin, la productivité attendue d'une société anonyme s'accommodant bien mal de services postaux et financiers rendus aux populations en tous points des territoires et à des tarifs modérés.

La concurrence devait apporter aux euro-consommateurs plus de choix, des tarifs tirés vers le bas, une meilleure qualité de services offerts par un large éventail d'opérateurs concurrents. Au lieu de cela, les marchés les plus ouverts sont soumis aux quasi monopoles des opérateurs publics privatisés détenant plus de 90% des parts de marchés des États Membres Européens (Pays ayant libéralisé leur marché postal : Suède 1993, Finlande 1994, Royaume Uni 2006, Allemagne 2008) et les tarifs ont augmenté partout, à l'image de la Suède où une hausse record du prix du timbre de 65 % a été enregistré.

Privatiser pour quels bénéfices... et pour quoi faire ?

Pour distribuer des dividendes aux actionnaires de TNT qui annonçait en septembre 2007 la réduction de ses effectifs pour affronter la concurrence et célébrait en mars 2008 la fermeture de ses derniers bureaux de poste « en propre » laissant 2600 points de contacts dans des boutiques. On peut aussi citer le financement de la croissance externe de Deutsche Post dont la filiale DHL vient d'annoncer des pertes supérieures à 1,2 milliards d'€ pour 2008 et 1800 suppressions d'emplois aux États-Unis, sans oublier les exploits de la Postbank, sous statut privé (comme la Banque Postale) et sur le point d'être vendue pour éponger son exposition à la crise américaine des subprimes. N'oublions pas l'aventure de CONSIGNIA, nom que prit brièvement Royal Mail dans les années 2000, le temps de perdre 1.5 milliards de livres dans une capitalisation magistralement loupée.

La croissance externe comme seule solution à l'ouverture du marché ?

Cette voie empruntée par l'État, qui reste maître des destinées de La Poste, n'est pas cohérente au vu de la situation du marché postal Européen, très fragilisé par une baisse des volumes de courrier. La Poste s'y est déjà risquée, en petit amateur achetant au prix fort (plus de 800 millions d'€) 70% du réseau express DPD en Allemagne, ou encore 36% du réseau express SEUR en Espagne (plus de 250 millions d'euros), EXAPAQ pour 370 millions d'€. Grisés par la « business attitude » nos patrons ont même acheté une obscure entreprise de colis en Afrique du SUD pour 25 millions d'€, dont on n'a plus de nouvelles. Ces investissements colossaux sont bien-sûr très loin d'être amortis.

Pendant ce temps les files d'attente subsistent dans les bureaux de poste, les tournées à découvert et les fermetures estivales se multiplient, les trajets empruntés par le courrier s'allongent au gré de la massification et des fermetures de centres, les tarifs des prestations courrier, colis ou bancaires croissent régulièrement. Pour SUD PTT une

Les quatre opérateurs majeurs européens	Statut de l'opérateur	Répartition du personnel par statut	Réseau
Groupe La Poste	Entreprise publique 100% détenue par l'Etat	Emploi public 57% Emploi privé 43%	11900 bureaux en propre 5000 relais poste et agences postales (estimation le groupe refuse de communiquer ces données)
Deutsche Post World Net	SA 45% détenus par l'Etat	Emploi public 32% Emploi privé 68%	Fin 2007 5440 bureaux en propre Dont 855 agences de la Postbank 8086 franchisés
Royal Mail	Entreprise publique 100% détenue par l'Etat changement de statut abandonné en 2000 (CONSIGNIA)	Emploi privé 100%	Fin 2007 13 000 franchises dans des commerces (dont 2500 sont en passe de fermer) moins de 500 bureaux en propre
TNT	SA 10% détenus par l'Etat	Emploi privé 100%	2 600 franchises dans des commerces

Privatisation

LA POSTE TOURNE LE DOS
A L'INTERET GENERAL



telle dégradation est loin de préparer l'opérateur historique à affronter la concurrence, elle lui pave la route.

L'emploi surexposé aux risques de la libéralisation

Le secteur postal est par définition une industrie de main d'œuvre et, depuis son exposition aux « forces du marché » prônées par la politique communautaire, il a subi de nombreux soubresauts au gré des votes des directives postales. Dans sa course à l'ouverture du marché, la Commission Européenne a soigneusement éludé la question de l'emploi en ne produisant pas d'étude d'impact sur le sort des postiers européens depuis 2000. Pourtant les chiffres fournis par les opérateurs postaux et les syndicats européens sont éloquents : tous confondus, ce sont près de 300 000 emplois qui ont été supprimés dans les Etats Membres depuis le début du processus. Les statuts ont été transformés il n'y a plus de recrutements de fonctionnaires ou agents publics. Quant aux créations d'emplois promises par le marché, on les estime à 65 000, la plupart à temps partiel, en intérim et pour des salaires de misère :

5,90! de l'heure en Allemagne de l'Est, chiffre rapporté par l'ex patron de la Deutsche Post, limogé depuis pour évasion fiscale au moyen de fondations caritatives bidon. Ce personnage était en novembre 2007 l'invité vedette du président Bailly à Dijon devant les 1000 « top manager » à qui il professait les bienfaits de la mondialisation.

La Poste, vache à lait des gouvernements

Entreprise publique dotée d'un bilan et d'un compte de résultat depuis 1990, La Poste n'a pas été épargnée par sa tutelle sur le plan financier. Ce furent d'abord les charges de retraites de ses fonctionnaires qu'elle devait payer alors qu'elles relèvent du

code des pensions civiles et sont inscrites à la dette de l'Etat, en moins de 20 ans l'addition s'élève à plus de 15 milliards d'! . On verra plus bas les impacts du versement de la contribution exceptionnelle de 2 milliards d'euros à l'Etat fin 2006 pour « régulariser » le dossier retraite des fonctionnaires. Il y a aussi la charge de l'aide à la presse avec une moyenne de 500 millions d'! par an, depuis 90 ! Ajoutons à cela une TVA qui n'est pas intégralement récupérée, la fin de la commission Livret A qui compensait l'accessibilité bancaire et cerise sur le gâteau un dividende à verser à l'Etat qui s'est élevé à 141 millions d'! en 2007. Merci Bercy !

La dette doit servir l'intérêt général

L'endettement moyen et long terme de La Poste s'élevait à 5,6 milliards d'! fin 2007, on pourrait passer des semaines à évaluer la qualité et la composition du ratio d'endettement à appliquer. Pour SUD PTT il suffit de retenir deux choses :

1 - Bercy a plombé cette dette en extorquant à l'entreprise publique 2 milliards d'! fin 2006 pour boucler le budget de l'Etat, Ce racket coûte 100 millions d'! de charge d'intérêts pour l'année 2007!

2 - La Poste appartient au secteur public, bénéficie de la garantie de l'Etat et est donc un bon emprunteur avec une bonne notation (long terme "AA-" et court terme "A-1+") que l'annonce de changement de statut menace déjà de dégrader. Ces possibilités d'emprunt favorables sont bien sûr valables pour développer et améliorer le service d'intérêt général, comme le transport ferroviaire du courrier ou l'investissement dans une flotte de véhicules non polluants. S'il s'agit d'acquiescer un établissement bancaire, un opérateur postal ou Express privé ou public en France ou à l'étranger, La Poste paiera le prix fort au nom des règles de concurrence.

Suppressions d'emploi et solde
35 000 suppressions entre 2002 and 2007 Restent 290 000 (estimation le groupe refuse de communiquer ces données)
20 000 suppressions de 2000 à 2004 en Allemagne, ces suppressions d'emploi par les personnels des entreprises rachetées à travers le monde par DPWN 563 000 agents dont 146 208 au courrier en Allemagne fin 2007 (source DPAG)
Plus de 40 000 suppressions de 2000 à 2005 restent 193 000 (source Communication Workers Union)
13 000 emplois sont dans la balance sur 59 000 pour faire face à la libéralisation (déclaration du Président de TNT en septembre 2007)

Contrat sur le service public

La signature du contrat de service public a été l'occasion pour le gouvernement et la direction de La Poste de tenter de rassurer sur le maintien des missions de service public. Pourtant, l'absence de financement de ces missions laisse planer le doute sur leur pérennité !

Universel ou minimum ?

Le service universel du courrier est encadré par le décret du 7 décembre 2006. Contrairement aux affirmations de nos dirigeants, la péréquation tarifaire est remise en cause. Seuls les plis égrenés conservent le principe d'un tarif unique sur l'ensemble du territoire. Le courrier d'entreprise représentant 90 % du trafic, c'est bien l'exception qui devient la règle. C'est clairement la fin de la péréquation ! Si la distribution du courrier 6 jours sur 7 n'est pas remise en cause, une disposition permet à La Poste de s'exonérer de cette obligation : « *Lorsque les infrastructures de transport ou les caractéristiques de certaines zones font obstacle à l'accomplissement des obligations...* ». Ce sera donc à La Poste de décider des zones qu'elle juge trop difficiles d'accès... selon quels critères ?

Enfin, le financement actuel, qui repose sur le maintien d'un secteur réservé, sera supprimé avant la fin de ce contrat. Comme seule garantie, le gouvernement affirme que, sur la base d'un rapport, il légifèrera sur la création d'un mécanisme dans le strict respect des règles de concurrence. Difficile de faire plus abscond !

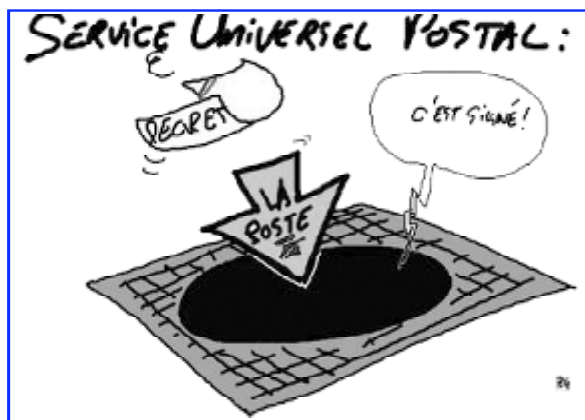
Presse... le citron ?

Pour La Poste, le coût de l'aide à la presse s'élève annuellement à 415 millions d'euros après une contribution prévisionnelle de 242 millions d'euros de l'État (qui en a soustrait 34 en trois ans). Le précédent contrat devait régler cette situation. Force est de constater que nous sommes loin du compte.

La seule réponse à cette situation est une négociation entre La Poste, l'État et les patrons de presse qui aura lieu sur les bases d'un rapport réalisé par un membre de la Cour des Comptes. Le gouvernement n'étant pas disposé à prendre ses responsabilités, la contribution de La Poste a donc de beaux jours devant elle !

Déménagement du territoire !

Le coût de la présence postale est évalué à 399 millions



d'euros par an. L'État ne participe officiellement qu'à hauteur de 144 millions par le biais d'un fonds de compensation. Et encore, ce n'est pas lui qui contribue puisque ces 144 millions représentent la somme correspondante à l'exonération de taxes locales. Ce sont donc les collectivités locales qui mettent la main au portefeuille ! Il est utile de souligner que lors de la création de ce fonds de compensation, dirigeants de La Poste et gouvernants promettaient un abondement par d'autres sources de financement. Jamais personne n'en a vu le premier euro ! Enfin, l'utilisation des ressources de ce fonds est très problématique puisqu'elles servent essentiellement à l'externalisation des activités du réseau vers des agences postales communales ou les relais poste !

Sale temps pour les pauvres !

Pour la première fois, l'accessibilité bancaire est incluse dans le contrat de service public. Mais à l'heure de la banalisation du Livret A, le financement cette mission n'est pas assurée. En effet, ce coût est aujourd'hui évalué à 550 millions d'euros par an. Pour compensation, il est prévu une bonification de commissionnement sur les fonds collectés par le Livret A et une contribution dégressive jusqu'en 2014. Ce dispositif est totalement insatisfaisant. D'une part, il serait beaucoup plus juste de baser le commissionnement sur le nombre d'opérations effectuées. D'autre part, la contribution (280 millions en 2009) représente seulement un peu plus de la moitié du coût lié à l'accessibilité bancaire.

Ce contrat de service public n'a rien de novateur. Il rappelle les missions de service public contenues dans les lois et reste très insatisfaisant quant à leur financement. Dans ce contexte, affirmer que les missions de service public sont renforcées relève purement et simplement de la désinformation !